

**LA BANQUE CIBC ANNONCE SES RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2020**

Toronto, Ontario – Le 28 mai 2020 – La Banque CIBC (CM aux Bourses de Toronto et de New York) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers du deuxième trimestre clos le 30 avril 2020.

**Points saillants du deuxième trimestre**

	T2/20	T2/19	T1/20	Variation d'un exercice à l'autre	Variation d'un trimestre à l'autre
Résultat net comme présenté	392 M\$	1 348 M\$	1 212 M\$	-71 %	-68 %
Résultat net ajusté <sup>1</sup>	441 M\$	1 357 M\$	1 483 M\$	-68 %	-70 %
Résultat dilué par action comme présenté	0,83 \$	2,95 \$	2,63 \$	-72 %	-68 %
Résultat dilué par action ajusté <sup>1</sup>	0,94 \$	2,97 \$	3,24 \$	-68 %	-71 %
Rendement des capitaux propres (RCP) applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	4,0 %	15,8 %	13,1 %		
RCP ajusté <sup>1</sup>	4,5 %	15,9 %	16,1 %		
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	11,3 %	11,2 %	11,3 %		

« Grâce aux investissements que nous avons effectués au cours des dernières années, nous sommes en bonne position pour répondre à la situation actuelle à l'appui de nos clients, de nos employés et de nos collectivités, a déclaré Victor G. Dodig, président et chef de la direction de la Banque CIBC. Notre situation de fonds propres est robuste, ce qui nous confère l'agilité et la résilience requises pour composer avec l'environnement actuel tout en continuant à mener à bien notre stratégie à long terme focalisée sur le client. Nous serons ainsi en mesure de diversifier davantage nos sources de produits, d'approfondir les relations avec notre clientèle et d'optimiser notre efficacité pour continuer de procurer de la valeur à nos actionnaires. »

Les résultats du deuxième trimestre de 2020 ont été touchés par l'élément d'importance suivant qui a donné lieu à une incidence négative de 0,11 \$ par action :

- 57 M\$ (49 M\$ après impôt) au titre de l'amortissement et de la dépréciation d'immobilisations incorporelles et du goodwill liés à des acquisitions.

Notre ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires s'est établi à 11,3 % au 30 avril 2020, en regard de 11,3 % à la fin du trimestre précédent. Au 30 avril 2020, le ratio de levier de la Banque CIBC était de 4,5 %.

**Rendement de nos activités essentielles<sup>2</sup>**

*Services bancaires personnels et PME, région du Canada*, a enregistré un résultat net de 203 M\$ au deuxième trimestre, en baisse de 365 M\$, ou 64 %, par rapport à celui du deuxième trimestre il y a un an. Compte non tenu des éléments d'importance, le résultat net ajusté<sup>1</sup> s'est établi à 204 M\$, en baisse de 365 M\$, ou 64 %, par rapport à celui du deuxième trimestre il y a un an, du fait surtout de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs. Les résultats avant provisions<sup>1</sup> ont fléchi de 7 % en regard de ceux du deuxième trimestre il y a un an, ce qui s'explique surtout par la diminution des produits, les résultats ayant subi les contrecoups de la pandémie de COVID-19. La baisse des produits est attribuable à l'évolution récente de l'environnement des taux d'intérêt, à la diminution des activités transactionnelles des clients et à l'allègement des taux d'intérêt offerts aux clients détenteurs de cartes de crédit dans le cadre des mesures d'aide financière de la CIBC pour soutenir ses clients durant la pandémie de COVID-19, le tout neutralisé en partie par le jour supplémentaire qu'a compté le trimestre considéré et la croissance des volumes.

*Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada*, a enregistré un résultat net de 206 M\$ au deuxième trimestre, une baisse de 119 M\$, ou 37 %, par rapport à celui du deuxième trimestre il y a un an, du fait notamment de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les résultats avant provisions<sup>1</sup> ont été relativement stables par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent il y a un an, portés par l'accroissement des produits, contrebalancé par la hausse des charges autres que d'intérêts. L'incidence de la hausse des produits sous gestion et du volume de transactions dans les activités de courtage de plein exercice de Gestion des avoirs et la croissance des volumes, l'élargissement des marges et le jour supplémentaire qu'a compté le trimestre considéré pour Groupe Entreprises ont été en partie neutralisés par la diminution des honoraires. L'augmentation des charges découle essentiellement des dépenses liées aux initiatives stratégiques et de la progression des salaires et des avantages du personnel.

*Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis*, a enregistré un résultat net de 18 M\$ au deuxième trimestre, une baisse de 144 M\$, ou 89 %, par rapport à celui du deuxième trimestre il y a un an. Compte non tenu des éléments d'importance, le résultat net ajusté<sup>1</sup> s'est établi à 35 M\$, en baisse de 140 M\$, ou 80 %, par rapport à celui du deuxième trimestre il y a un an, la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances ayant plus que contrebalancé l'augmentation de 35 M\$ des résultats avant provisions<sup>1</sup>. Les produits, qui ont profité de l'écart de change, ont grimpé tant pour Groupe Entreprises que pour Gestion des avoirs, stimulés surtout par la croissance des volumes et la hausse des frais de gestion d'actifs, en partie contrebalancés par le resserrement des marges. Les dépenses ont relativement peu augmenté, l'investissement soutenu dans notre personnel et dans nos infrastructures ayant été neutralisé dans une certaine mesure par la baisse des coûts d'expansion des affaires.

1) Pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR. Les résultats avant provisions correspondent aux produits, nets des dépenses autres que d'intérêts et constituent une mesure non conforme aux PCGR.

2) Certaines informations des périodes précédentes ont été révisées en raison des améliorations apportées à notre méthode de fixation des prix de transfert. Pour plus de précisions, se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière du Message aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2020.

*Marchés des capitaux* a enregistré un résultat net de 137 M\$ au deuxième trimestre, une baisse de 146 M\$, ou 52 %, par rapport à celui du deuxième trimestre il y a un an, essentiellement du fait de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les résultats avant provisions<sup>1</sup> ont grimpé de 6 % en raison de la hausse des produits, en partie contrebalancée par l'accroissement des charges autres que d'intérêts. La croissance des produits tirés de la négociation de taux de change et sur taux d'intérêt, des activités de financement, des services financiers aux entreprises et des activités de souscription de titres de créance a été contrebalancée dans une certaine mesure par la baisse des produits tirés des activités de négociation de dérivés sur actions et la hausse des rajustements de l'évaluation du crédit et de l'évaluation de la valeur liés au financement.

#### **Qualité du crédit**

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevée à 1 412 M\$ au deuxième trimestre, en hausse de 1 157 M\$, ou 454 %, en regard de celle du deuxième trimestre il y a un an, en raison de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs et sur prêts douteux sous l'effet de la pandémie de COVID-19 et de la pression persistante exercée sur les prix du pétrole.

## Mesures non conformes aux PCGR

Nous avons recours à différentes mesures financières pour évaluer le rendement de nos secteurs d'activité. Certaines mesures sont calculées conformément aux PCGR (IFRS), tandis que d'autres n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et ne peuvent donc pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures non conformes aux PCGR peuvent permettre aux investisseurs de mieux comprendre la façon dont la direction évalue le rendement des activités sous-jacentes.

La direction évalue les résultats comme présentés et ajustés et juge que les deux façons sont des mesures de performance utiles. Les résultats ajustés excluent les éléments d'importance des résultats présentés et servent à calculer nos mesures ajustées. Les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR.

Pour plus de précisions sur nos mesures non conformes aux PCGR, se reporter à la page 13 du Rapport annuel 2019, qui reflète la mise à jour de la section Mesures non conformes aux PCGR du Message aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2020 en fonction des modifications apportées au premier trimestre de 2020 (pour plus de précisions sur les modifications apportées, se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière du Message aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2020).

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les résultats (comme présentés) conformes aux PCGR et les résultats (ajustés) non conformes aux PCGR.

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2020	31 janv. 2020	30 avr. 2019	30 avr. 2020	30 avr. 2019
<b>Résultats d'exploitation – comme présentés</b>					
Total des produits	4 578 \$	4 855 \$	4 542 \$	9 433 \$	9 107 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 412	261	255	1 673	593
Charges autres que d'intérêts	2 704	3 065	2 588	5 769	5 348
Résultat avant impôt sur le résultat	462	1 529	1 699	1 991	3 166
Impôt sur le résultat	70	317	351	387	636
Résultat net	392	1 212	1 348	1 604	2 530
Résultat net (perte nette) applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	(8)	7	7	(1)	11
Résultat net applicable aux actionnaires	400	1 205	1 341	1 605	2 519
Résultat dilué par action (en \$)	0,83 \$	2,63 \$	2,95 \$	3,46 \$	5,55 \$
<b>Incidence des éléments d'importance<sup>1</sup></b>					
<b>Produits</b>					
Ajustements selon la méthode de l'acquisition <sup>2</sup>	- \$	- \$	(6) \$	- \$	(19) \$
Incidence des éléments d'importance sur les produits	-	-	(6)	-	(19)
<b>Charges</b>					
Amortissement et dépréciation d'immobilisations incorporelles et du goodwill liés à des acquisitions <sup>3</sup>	(57)	(27)	(27)	(84)	(54)
Coûts de transaction et coûts connexes à l'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition <sup>4</sup>	-	-	9	-	4
Charge de restructuration <sup>5</sup>	-	(339)	-	(339)	-
Charge au titre d'un paiement effectué à Air Canada <sup>6</sup>	-	-	-	-	(227)
Incidence des éléments d'importance sur les charges	(57)	(366)	(18)	(423)	(277)
<b>Incidence avant impôt des éléments d'importance sur le résultat net</b>	<b>57</b>	<b>366</b>	<b>12</b>	<b>423</b>	<b>258</b>
Coûts de transaction et coûts connexes à l'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition <sup>2,4</sup>	-	-	(4)	-	(5)
Amortissement et dépréciation d'immobilisations incorporelles et du goodwill liés à des acquisitions <sup>3</sup>	8	6	7	14	13
Charge de restructuration <sup>5</sup>	-	89	-	89	-
Charge au titre d'un paiement effectué à Air Canada <sup>6</sup>	-	-	-	-	60
Incidence des éléments d'importance sur le résultat net	8	95	3	103	68
<b>Total de l'incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net</b>	<b>49</b>	<b>271</b>	<b>9</b>	<b>320</b>	<b>190</b>
Incidence des éléments d'importance sur le résultat dilué par action	0,11 \$	0,61 \$	0,02 \$	0,72 \$	0,43 \$
<b>Résultats d'exploitation – ajustés<sup>7</sup></b>					
Total des produits <sup>8</sup>	4 578 \$	4 855 \$	4 536 \$	9 433 \$	9 088 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 412	261	255	1 673	593
Charges autres que d'intérêts	2 647	2 699	2 570	5 346	5 071
Résultat avant impôt sur le résultat	519	1 895	1 711	2 414	3 424
Impôt sur le résultat	78	412	354	490	704
Résultat net	441	1 483	1 357	1 924	2 720
Résultat net (perte nette) applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	(8)	7	7	(1)	11
Résultat net applicable aux actionnaires	449	1 476	1 350	1 925	2 709
Résultat dilué par action ajusté (en \$)	0,94 \$	3,24 \$	2,97 \$	4,18 \$	5,98 \$

1) Reflète l'incidence des éléments d'importance sur nos résultats ajustés, par rapport à nos résultats comme présentés.

2) Comprennent la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur à la date d'acquisition des prêts acquis de The PrivateBank, présentée à titre d'élément d'importance du quatrième trimestre de 2017 au quatrième trimestre de 2019 et comptabilisée dans Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis.

3) L'amortissement et la perte de valeur d'immobilisations incorporelles et du goodwill liés à des acquisitions sont comptabilisés dans l'unité d'exploitation stratégique de la société acquise ou dans Siège social et autres. Le tableau ci-après en présente un sommaire.

Services bancaires personnels et PME, région du Canada (avant impôt)	(2) \$	(2) \$	(2) \$	(4) \$	(4) \$
Services bancaires personnels et PME, région du Canada (après impôt)	(1)	(2)	(1)	(3)	(3)
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada (avant impôt)	-	-	-	-	-
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada (après impôt)	-	-	-	-	-
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (avant impôt)	(23)	(22)	(22)	(45)	(44)
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (après impôt)	(17)	(16)	(17)	(33)	(33)
Siège social et autres (avant impôt)	(32)	(3)	(3)	(35)	(6)
Siège social et autres (après impôt)	(31)	(3)	(2)	(34)	(5)

4) Les coûts de transaction comprennent les frais juridiques et les autres honoraires de consultation et les ajustements d'intérêts liés à l'obligation à payer aux actionnaires opposants. Les coûts connexes à l'intégration sont des coûts directs et marginaux engagés dans le cadre de la planification et de l'exécution de l'intégration des activités de The PrivateBank (renommée par la suite CIBC Bank USA) et de Geneva Advisors à celles de la CIBC, notamment la recherche d'occasions de ventes croisées et l'accroissement des services dans le marché américain, l'actualisation et la conversion des systèmes et processus, la gestion de projets, les déplacements liés à l'intégration, les indemnités de départ, les honoraires de consultation et les frais de commercialisation liés à la nouvelle marque. Les ajustements selon la méthode de l'acquisition, présentés à titre d'élément d'importance du quatrième trimestre de 2017 au quatrième trimestre de 2019, comprennent les variations de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle versée dans le cadre de l'acquisition de Geneva Advisors et de Wellington Financial. Ces éléments sont comptabilisés dans Siège social et autres.

5) Charges de restructuration liées aux initiatives en cours visant à transformer notre structure de coût et simplifier notre banque. Ces charges sont essentiellement liées à des indemnités de départ et aux coûts connexes et ont été comptabilisées dans Siège social et autres.

6) Charge au titre d'un paiement effectué à Air Canada, y compris les taxes de vente et les coûts de transaction connexes, afin d'assurer notre participation à son nouveau programme de fidélisation, et comptabilisée dans Services bancaires personnels et PME, région du Canada.

7) Ajustés afin de ne pas tenir compte de l'incidence des éléments d'importance.

8) Compte non tenu de l'ajustement de la BIE de 46 M\$ (49 M\$ au 31 janvier 2020 et 44 M\$ au 30 avril 2019) et de 95 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2020 (85 M\$ au 30 avril 2019). Notre coefficient d'efficacité ajusté est calculé sur une BIE.

	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC	
En millions de dollars, pour les trois mois clos le							
<b>30 av. 2020</b>	<b>Résultat net (perte nette) comme présenté(e)</b>	<b>203 \$</b>	<b>206 \$</b>	<b>18 \$</b>	<b>137 \$</b>	<b>(172) \$</b>	<b>392 \$</b>
	<b>Incidence après impôt des éléments d'importance<sup>1</sup></b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>17</b>	<b>-</b>	<b>31</b>	<b>49</b>
	<b>Résultat net (perte nette) ajusté(e)<sup>2</sup></b>	<b>204 \$</b>	<b>206 \$</b>	<b>35 \$</b>	<b>137 \$</b>	<b>(141) \$</b>	<b>441 \$</b>
<b>31 janv. 2020</b>	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	617 \$	336 \$	169 \$	335 \$	(245) \$	1 212 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance <sup>1</sup>	2	-	16	-	253	271
	Résultat net (perte nette) ajusté(e) <sup>2</sup>	619 \$	336 \$	185 \$	335 \$	8 \$	1 483 \$
<b>30 av. 2019<sup>3</sup></b>	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	568 \$	325 \$	162 \$	283 \$	10 \$	1 348 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance <sup>1</sup>	1	-	13	-	(5)	9
	Résultat net (perte nette) ajusté(e) <sup>2</sup>	569 \$	325 \$	175 \$	283 \$	5 \$	1 357 \$

En millions de dollars, pour les six mois clos le

<b>30 av. 2020</b>	<b>Résultat net (perte nette) comme présenté(e)</b>	<b>820 \$</b>	<b>542 \$</b>	<b>187 \$</b>	<b>472 \$</b>	<b>(417) \$</b>	<b>1 604 \$</b>
	<b>Incidence après impôt des éléments d'importance<sup>1</sup></b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>33</b>	<b>-</b>	<b>284</b>	<b>320</b>
	<b>Résultat net (perte nette) ajusté(e)<sup>2</sup></b>	<b>823 \$</b>	<b>542 \$</b>	<b>220 \$</b>	<b>472 \$</b>	<b>(133) \$</b>	<b>1 924 \$</b>
<b>30 av. 2019<sup>3</sup></b>	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	1 030 \$	638 \$	330 \$	489 \$	43 \$	2 530 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance <sup>1</sup>	170	-	19	-	1	190
	Résultat net (perte nette) ajusté(e) <sup>2</sup>	1 200 \$	638 \$	349 \$	489 \$	44 \$	2 720 \$

1) Reflète l'incidence des éléments d'importance susmentionnés.

2) Mesure non conforme aux PCGR.

3) Certaines informations des périodes précédentes ont été révisées. Pour plus de précisions, se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière du Message aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2020.

## Apporter davantage à nos collectivités

Être reconnue comme une banque vraiment bienveillante signifie notamment veiller sur les organisations et les organismes de bienfaisance qui contribuent au dynamisme des collectivités où nous exerçons nos activités. Nous sommes à un moment décisif de l'histoire que nous devons traverser ensemble. Pour lutter contre les répercussions de la pandémie de COVID-19 et pour reconnaître le travail essentiel que réalisent les organismes de bienfaisance pour soutenir les collectivités, la Banque CIBC a déployé les initiatives suivantes à l'appui de ses partenaires au Canada et aux États-Unis :

- Canada : Dons de bienfaisance totalisant 750 000 \$, dont une tranche de 650 000 \$ accordée à Centraide, à Jeunesse, J'écoute, à la Société canadienne du sang et à Community Food Centres Canada de sorte que ces organisations demeurent en mesure de soutenir les personnes qui requièrent une aide immédiate pour subvenir à leurs besoins essentiels.
- États-Unis : Dons de bienfaisance totalisant 175 000 \$ US accordés à American Red Cross, à la Chicago Community Trust, à Feeding America et à United Way.
- En réponse au besoin de financement sans restriction du secteur des organismes de bienfaisance, nous avons accordé une plus grande latitude aux organismes de bienfaisance au nombre de nos partenaires en ce qui a trait à l'affectation des dons de la Banque CIBC.
- Les membres de l'Équipe CIBC ont effectué presque 1 000 heures de bénévolat lié à la COVID-19.

La Banque CIBC a également offert son soutien dans le cadre des événements dévastateurs survenus dans deux provinces canadiennes :

- Nouvelle-Écosse : Don de 50 000 \$ à la Fondation de la GRC et 50 000 \$ au IWK Health Centre en réponse à la tragédie survenue à Portapique.
- Alberta : Don de 10 000 \$ à la Croix-Rouge en réponse aux inondations massives survenues au printemps à Fort McMurray.

Au cours du trimestre, nous avons fièrement souligné la Semaine de l'action bénévole. Nous félicitons les membres de notre équipe et les bénévoles d'avoir démontré leur passion et leur dévouement pour aider les gens dans le besoin et remercions tout particulièrement les bénévoles qui fournissent leur soutien aux gens qui ont besoin d'aide dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Le conseil d'administration de la Banque CIBC a passé en revue le présent communiqué de presse avant sa publication. Le président et chef de la direction et le chef des services financiers de la Banque CIBC s'appuient sur les procédures et contrôles de la Banque CIBC pour leur attestation du rapport financier du deuxième trimestre et des procédures et contrôles de la Banque CIBC. Le chef de la direction et le chef des services financiers de la Banque CIBC présenteront volontairement une attestation à la Securities and Exchange Commission des États-Unis quant à l'information financière du deuxième trimestre de la Banque CIBC, y compris les états financiers consolidés intermédiaires non audités. Ils présenteront les mêmes attestations aux Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont fondés sur les états financiers préparés selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, sauf indication contraire.

## UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris dans le présent communiqué de presse, dans d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, dans d'autres rapports à l'intention des actionnaires et dans d'autres communications. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « estimer », « prévision », « cible », « objectif » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. De par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Compte tenu de l'incidence de la pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19) et de la chute récente des prix du pétrole, une plus grande part d'incertitude est forcément associée à nos hypothèses par comparaison avec les périodes précédentes. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : l'avènement ou l'intensification d'urgences de santé publique, comme la pandémie de COVID-19, ainsi que les politiques et mesures gouvernementales s'y rattachant; le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque opérationnel, les risques juridiques et de réputation, le risque lié à l'inconduite, le risque de réglementation et le risque environnemental; les fluctuations de change et de taux d'intérêt, y compris celles découlant de la volatilité du marché et du prix du pétrole; l'efficacité et la pertinence de nos processus et modèles de gestion et d'évaluation des risques; des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous exerçons nos activités, y compris la norme commune de déclaration de l'Organisation de coopération et de développement économiques et les réformes réglementaires au Royaume-Uni et en Europe, les normes mondiales concernant la réforme relative aux fonds propres et à la liquidité élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, et la réglementation concernant la recapitalisation des banques et le système de paiements au Canada; les changements apportés aux lignes directrices relatives aux fonds propres pondérés en fonction du risque et aux directives d'information, et les lignes directrices réglementaires en matière de taux d'intérêt et de liquidité, et leur interprétation; l'issue de poursuites et d'enquêtes réglementaires, et des questions connexes; l'incidence de modifications des normes comptables et des règles et leur interprétation; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; les changements à nos notes de crédit; la situation et les changements politiques, y compris les modifications aux questions d'ordre économique ou commercial; l'incidence possible de conflits internationaux et d'actes terroristes, des catastrophes naturelles, des perturbations occasionnées aux infrastructures des services publics et de toute autre catastrophe; la dépendance envers des tiers pour fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; les perturbations potentielles à l'égard de nos systèmes de technologies de l'information et de nos services; l'augmentation des risques liés à la cybersécurité pouvant comprendre le vol ou la divulgation d'actifs, l'accès non autorisé à de l'information sensible ou une perturbation des activités; le risque lié aux médias sociaux; les pertes découlant de fraudes internes ou externes; la lutte contre le blanchiment d'argent; l'exhaustivité et l'exactitude de l'information qui nous est fournie en ce qui a trait à nos clients et à nos contreparties; le défaut de tiers de remplir leurs obligations envers nous et nos sociétés affiliées ou nos entreprises associées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers, notamment les services bancaires en direct et mobiles; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; les modifications à la politique monétaire et économique; la conjoncture économique générale mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités, y compris la croissance du niveau d'endettement des ménages au Canada et les risques de crédit à l'échelle mondiale; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les produits que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'économie; notre capacité d'attirer et de retenir des employés et des cadres clés, notre capacité à réaliser nos stratégies et à mener à terme nos acquisitions et à intégrer les sociétés acquises et les coentreprises; le risque que les synergies et les avantages attendus d'une acquisition ne se concrétisent pas dans les délais prévus ou qu'ils ne se concrétisent pas du tout; et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs se fient indûment à ces énoncés prospectifs. Des précisions sur ces facteurs sont présentées à la section Gestion du risque de notre Rapport annuel 2019 et ont été mises à jour dans nos rapports trimestriels. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent communiqué de presse représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider nos actionnaires et les analystes financiers à comprendre notre situation financière, nos objectifs, nos priorités et nos attentes en matière de rendement financier aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif du présent communiqué de presse ou d'autres communications, sauf si la loi l'exige.

### Conférence téléphonique et webdiffusion

La conférence téléphonique aura lieu à 8 h HE et est offerte en français (514-392-1587 ou numéro sans frais 1 877-395-0279, code d'accès 7008374#) et en anglais (416-340-2217 ou numéro sans frais 1 800-806-5484, code d'accès 8335491#). Les participants doivent se joindre à la conférence téléphonique 10 minutes avant le début. Immédiatement après les présentations officielles, les membres de la direction de la Banque CIBC seront disponibles pour répondre aux questions.

Une webdiffusion audio en direct de la conférence téléphonique sera également offerte en français et en anglais à l'adresse [www.cibc.com/fr/about-cibc/investor-relations/quarterly-results.html](http://www.cibc.com/fr/about-cibc/investor-relations/quarterly-results.html).

Les renseignements sur les résultats financiers du deuxième trimestre de l'exercice 2020 de la Banque CIBC ainsi qu'une présentation destinée aux investisseurs pourront être consultés en français et en anglais à l'adresse [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais), Relations avec les investisseurs, avant la conférence téléphonique et la webdiffusion. Nous n'intégrons pas de renseignements présentés sur le site Web dans le présent communiqué de presse.

L'enregistrement de la conférence sera accessible en français (514-861-2272 ou 1 800 408-3053, code d'accès 8504384#) et en anglais (905-694-9451 ou 1 800 408-3053, code d'accès 1725009#) jusqu'au 27 juin 2020, 23 h 59 HE. La webdiffusion audio sera archivée à l'adresse [www.cibc.com/fr/about-CIBC/investor-relations/quarterly-results.html](http://www.cibc.com/fr/about-CIBC/investor-relations/quarterly-results.html).

